



## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

#### Quarante-neuvième Session

Beijing, République populaire de Chine, 24-29 avril 2017

La session se tiendra à l'Hôtel Kunlun, Beijing, République populaire de Chine  
du lundi 24 avril, à 9h30 au samedi 29 avril 2017.

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
1	Adoption de l'ordre du jour	CX/PR 17/49/1
2	Désignation des rapporteurs	
3	Questions soumises au Comité par la Commission du Codex Alimentarius et/ou d'autres organes subsidiaires	CX/PR 17/49/2
4(a)	Questions découlant de la FAO et de l'OMS	CX/PR 17/49/3
4(b)	Questions découlant d'autres organisations internationales	CX/PR 17/49/4
5(a)	Rapport de la JMPR 2016 sur des considérations d'ordre général	Section 2 du rapport de la JMPR 2016 (anglais seulement)
5(b)	Rapport sur les réponses de la JMPR 2016 à des questions spécifiques soulevées par le CCPR	Section 3 du rapport de la JMPR 2016 (anglais seulement)
6	Projet et avant-projet de limites maximales de résidus de pesticides dans les produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7 et à l'étape 4	CX/PR 17/49/5 (anglais seulement)
	- Observations à l'étape 3 (en réponse à CL 2016/48-PR)	CX/PR 17/49/5-Add.1
7(a)	Projet et projet de révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> à l'étape 7 et 4: Groupes de produits sélectionnés	CX/PR 17/49/6
7(b)	Projet de révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> à l'étape 7: Groupes de produits sélectionnés (Groupe 020 - Graminées de céréales)	CL 201719-PR
	- Observations à l'étape 6	CX/PR 17/49/7
7(c)	Avant-projet de révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> à l'étape 4: Groupes de végétaux sélectionnés (Groupe 021 - Herbes pour la production de sucres ou sirops)	CL 2017/20-PR
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 17/49/8

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de distribution de documents de travail à travers la liste de distribution du Codex (Codex-L). En revanche, les invitations, les ordres du jour et les rapports seront distribués aux membres et observateurs. Tous les documents de travail et tout nouveau document non mentionné sur cet ordre du jour provisoire, y compris toute autre information destinée aux délégués, seront publiés sur la page des réunions du site Internet du Codex dès qu'ils seront disponibles. Cet ordre du jour provisoire ne sera pas mis à jour. Les documents de travail ne seront pas imprimés et les délégués sont priés d'apporter à la réunion tous les documents qui leur ont été distribués car aucune copie imprimée ne sera disponible lors de la session.

[Page des réunions du site Internet](#) – [CCPR49](#)

Point de l'ordre du jour	Objet	Cote du document
7(d)	Avant-projet de révision de la <i>Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale</i> à l'étape 4: Groupes de végétaux sélectionnés (Groupe 024 - Graines pour boissons et sucreries)	CL 2017/21-PR
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 17/49/9
7(e)	Avant-projet de Tableaux- Exemples de sélection de produits représentatifs (légumes et autres groupes de produits) (pour inclusion dans les <i>Principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides pour certains groupes de produits</i> ) à l'étape 4	CL 2017/22-PR
	- Observations à l'étape 3	CX/PR 17/49/10
8	Projet de directives sur les critères de performance pour les méthodes d'analyse visant à déterminer les résidus de pesticides dans les aliments à l'étape 7	CL 2016/27-PR
	- Observations à l'étape 6	CX/PR 17/49/11
9	Document de discussion sur une éventuelle révision des équations IESTI	CX/PR 17/49/12
10 (a)	Établissement du calendrier et des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité (sur la base des observations soumises en réponse à la CL 2017/12-PR)	CX/PR 17/49/13
10(b)	Informations sur les homologations nationales des pesticides (sur la base des observations soumises en réponse à la CL 2017/18-PR)	CX/PR 17/49/14
	Document de discussion sur l'établissement d'une base de données du Codex sur les homologations nationales des pesticides	CX/PR 17/49/15
11	Autres questions et travaux futurs	
12	Date et lieu de la prochaine session	
13	Adoption du rapport	

#### NOTES RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

##### **Point 7(a) de l'ordre du jour** **Projet et avant-projet de révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale à l'étape 7 et 4: Groupes de produits sélectionnés**

Ce document rassemble tous les groupes de végétaux finalisés par le Comité depuis le début de la révision de la Classification des produits destinés à l'alimentation humaine et animale ainsi que des modifications rédactionnelles telles que confiées par le Comité du Codex sur les résidus de pesticides (CCPR), à sa quarante-huitième session (2016), au groupe de travail électronique sur la révision de la Classification. De plus, ce document traite de l'impact des groupes de produits révisés de végétaux (tels que finalisés par le CCPR) sur les CXLs pour de tels groupes (tels qu'adoptés par la Commission du Codex Alimentarius (CAC)).

Ce document n'est pas diffusé pour observations et doit être lu en parallèle avec le document du point 7(e) de l'ordre du jour relatif aux propositions de produits représentatifs pour les groupes de végétaux (Tableau 2).

##### **Point 7(e) de l'ordre du jour** **Avant-projet de Tableaux - Exemples de sélection de produits représentatifs (légumes et autres groupes de produits) (pour inclusion dans les Principes et directives relatifs à la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de résidus de pesticides pour certains groupes de produits) à l'étape 4**

Dans ce document, le tableau 2 doit être lu en parallèle avec le document du point 7(a) de l'ordre du jour.

**Note 1** : Il faut tenir compte du fait que la classification révisée sur les groupes de végétaux 7(a) et les produits représentatifs pour les groupes de végétaux 7(e) doivent être finalisés et soumis pour adoption par la CAC conjointement.

**Note 2** : Il convient de se rappeler que toute observation soumise sur les groupes de produits relatifs aux points 7(b), 7 (c) et 7(d) de l'ordre du jour doit s'effectuer en parallèle avec les observations sur le point 7(e) de l'ordre du jour concernant les produits représentatifs étant donné que la classification et la sélection de produits représentatifs en vue de l'extrapolation de limites maximales de pesticides sont étroitement liées.

**Point 10(a) de l'ordre du jour Établissement des listes Codex de pesticides à évaluer en priorité**

L'élaboration de la liste prioritaire correspond à l'étape 1 de la procédure d'élaboration des LMR du Codex. Le Comité examinera un document préparé par le président du groupe de travail sur les priorités (présenté comme un document de séance) s'appuyant sur le document CX/PR 17/49/13 contenant des propositions rassemblées pour les listes de priorité des pesticides sur la base des observations soumises par les gouvernements membres, en réponse au document CL 2017/2-PR.

**Point 10(b) de l'ordre du jour Informations sur les homologations nationales des pesticides  
Établissement d'une base de données du Codex sur les  
homologations nationales des pesticides**

Le Comité examinera le document CX/PR 16/49/14, préparé par l'Australie et l'Allemagne, en réponse à la lettre circulaire CL 2017/18-PR, suite aux informations soumises par les membres du Codex sur leur homologation des pesticides. Ce document doit être lu en parallèle avec la proposition d'établir une base de données sur les homologations nationales des pesticides (CX/PR 16/49/15).